



PUBLICITE DE POSTE A POURVOIR

Contrat d'apprentissage

Mise en place : **Septembre 2024**

POSTE : Apprenti QHSE (F-H)

DIPLOME : BAC +3 – Licence ou Bachelor

REMUNERATION : Pourcentage du Smic qui varie en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation

DEFINITION :

L'alternant QHSE sera intégré à l'équipe déjà en place au sein de l'entreprise et aura pour mission principale de mettre à niveau le Document Unique, il sera également sollicité pour déployer le nouveau SMQ, visiter les opérateurs sur le terrain pour veiller aux bonnes pratiques de sécurité, il sera également missionné pour homogénéiser la gestion des déchets sur les différents sites. Plus largement l'alternant travaillera à l'amélioration du système de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, il mettra en pratique ses connaissances sur les normes ISO et dans le domaine de la sécurité et de l'environnement au travail.

L'alternant sera encadré et accompagné dans ses missions par la Responsable Qualité Santé et Sécurité et le Directeur Performance, Méthodologie & Digital.

RESPONSABILITES ET MISSIONS

Principales missions

- Refondre le Document Unique,
- Animer le système (audits, collecte des indicateurs, analyses réglementaires...),
- Identifier les écarts et suivre la mise en place des actions curatives et correctives,
- Mettre en place une filière de traitement des déchets,
- Participer à la sensibilisation à la sécurité métier et aux bonnes pratiques,
- Réaliser des animations autour de la qualité, de l'environnement et de la sécurité au sein de la société.

Management

- Animer, coordonner et motiver le personnel dans la démarche sécurité
- Veiller au bon climat social
- Développer les compétences des collaborateurs
- Garantir le respect de l'éthique et de la réglementation, notamment en matière de délégation de services publics, prévention-sécurité et environnement
- Présentation de la politique Qualité, Santé et Sécurité aux nouveaux arrivants

Relationnel interne

- Collaboration avec toutes les directions et tous les services de l'entreprise



NB : Les activités ci-dessus pourront être adaptées en fonction des besoins du service. L'alternant peut-être appelé à intervenir pour la réalisation de toute autre activité en lien avec le service QHSE qui lui serait demandée par son supérieur hiérarchique.

CONNAISSANCES, COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

1) Connaissances et compétences techniques :

- Moteur, organisé(e) et rigoureux(se), vous avez la volonté de vous investir pour participer à des projets....
- Vous avez le sens du service pour collaborer avec nos équipes.
- Vous avez un réel sens de la communication et démontrez des qualités rédactionnelles.
- Vous êtes à l'aise en informatique.
- Vous avez une sensibilité aux métiers techniques (électrotechnique, mécanique...)
- Vous avez la connaissance des outils qualité (PDCA, 5S, Gamba, kaizen, anti-MUDA).
- Vous avez des notions de Lean.

2) Savoirs -être et aptitudes professionnelles :

- Autonomie
- Curiosité
- Disponibilité, Flexibilité
- Rigueur, Réactivité
- Aisance relationnelle
- Qualités humaines : écoute, dialogue, compréhension
- Respecter un code éthique et déontologique de la SGDE

LOCALISATION

Rattaché à la Direction Performance, Méthodologie & Digital, le poste est basé à Cayenne avec des déplacements sur l'ensemble du territoire de la Guyane.

PROFIL

- ✓ De niveau :
 - BAC +2, vous poursuivez vos études supérieures, dans le cadre d'une formation en alternance spécialisée en Qualité Sécurité Environnement.
- ✓ Permis B obligatoire

SOCIETE GUYANAISE DES EAUX

ADRESSE DE CORRESPONDANCE : BP 5027 - 97305 CAYENNE CEDEX

TELEPHONE: 0969 32 97 33

E-MAIL: contact@sgde.fr



sgde.fr

POUR CANDIDATER :

Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail au service RH de la SGDE à l'attention de Mme Kahina MEZIANI, Directrice Générale Déléguée :

➤ shd-fran-recrutementsgde@suez.com

L'entreprise s'engage en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, de ce fait cet emploi est ouvert à toutes et à tous sous réserve de l'accord de la médecine du travail.

